

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE
DEVENIR DES BÉNÉFICIAIRES DE
FORMATION DANS LE CADRE DES
DISPOSITIFS POEC ET POEI

ETUDE SUR LES SORTANTS D'AVRIL 2017 À MARS 2018

UNIFORMATION
OPCA - OPACIF - OCTA

EST LE PARTENAIRE EMPLOI-FORMATION
DES ENTREPRISES ET DES SALARIÉS
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE L'HABITAT SOCIAL
DE LA PROTECTION SOCIALE

OBJECTIF ET CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

- **Enquête inter-OPCA et FPSPP** pour connaître le devenir à six mois des bénéficiaires de POEC et POEI et mieux comprendre leur parcours :
 - quelle était leur situation en amont de la formation ?
 - comment s'est déroulée la POE ?
 - quelle est leur situation six mois après la fin de la POE ?
- Interrogation par questionnaire des bénéficiaires **dont la formation s'est terminée entre avril 2017 et mars 2018.**
- Pour la POEC :
 - 773 individus sont sortis de formation suite à une POEC mise en œuvre par Uniformation entre avril 2017 et mars 2018 ;
 - 277 ont répondu au questionnaire : **soit un taux de retour de 39 %** (713 individus disposaient de contacts).
- Pour la POEI :
 - 458 individus sont sortis de formation suite à une POEI chez un adhérent d'Uniformation entre avril 2017 et mars 2018 ;
 - 196 ont répondu au questionnaire : **soit un taux de retour de 43 %.**

PARTIE 1 :
LES BÉNÉFICIAIRES DE POEC SORTIS DE
FORMATION ENTRE AVRIL 2017 ET MARS 2018

LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE POEC

○ Quel est le profil des bénéficiaires de POEC sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018 ?

Entre avril 2017 et mars 2018, **73 POEC ont été mises en œuvre par Uniformation, pour un total de 773 individus formés.** Les bénéficiaires sont très majoritairement des femmes (87 % des stagiaires), entre 25 et 44 ans (56 %) avec un niveau de qualification bac (27 %) ou infra-bac (61 %).

88 % des bénéficiaires ont suivi la POEC dans le secteur de l'aide à domicile, 6 % dans le sport et 5 % dans l'animation.

Ces bénéficiaires viennent **majoritairement des régions Occitanie** (20 % des bénéficiaires), **Pays de la Loire** (16 %), **Hauts-de-France** (12 %), Nouvelle Aquitaine (12 %), Grand-Est (7 %) ou encore Bourgogne-Franche-Comté (7 %).

Pour rappel, parmi ces 773 bénéficiaires, 713 disposaient de contacts et 277 individus ont participé à l'enquête et répondu au questionnaire : **soit un taux de retour de 39%**.

Détail par branche du nombre de POEC et de bénéficiaires sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018

	Aide à domicile	Animation	Sport	Uniformation
Nombre de POEC	65	4	4	73
Nombre de bénéficiaires	687	40	46	773

Source : Uniformation

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES EN AMONT DE LA POEC

o La situation professionnelle en amont de la formation

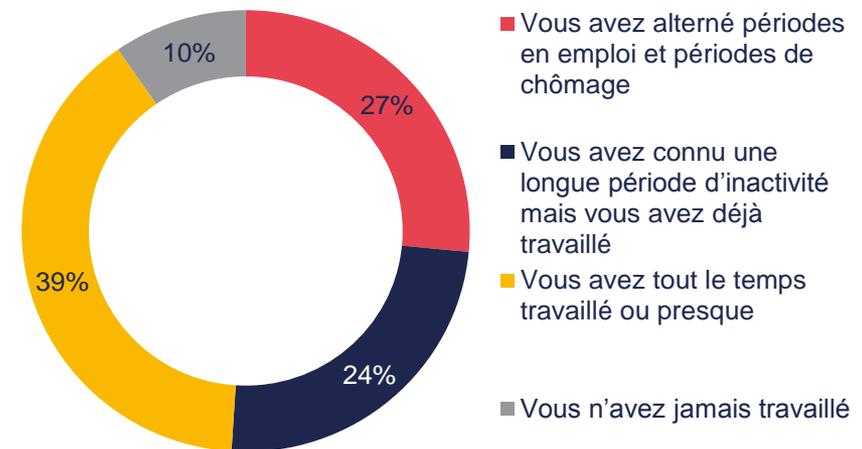
Les bénéficiaires qui ont suivi une POEC mise en œuvre par Uniformation ne sont pas des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi au début de leur formation.

En effet **la quasi-totalité** (90 % des répondants) **avaient déjà occupé un poste en amont de la formation**, que cela soit de façon permanente (39 % des répondants ont indiqué avoir tout le temps travaillé) ou non (51 % des répondants, dont 24 % ont connu une longue période d'inactivité).

Sur l'ensemble des bénéficiaires de POEC interrogés, tous OPCA confondus, 87 % avaient déjà occupé un poste en amont de la formation.

Le parcours professionnel avant de rentrer en formation POEC

Base : A tous – Hors NSP (277 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES EN AMONT DE LA POEC

o Les secteurs d'activité des bénéficiaires en amont de la formation

Près d'un quart des répondants ont indiqué avoir travaillé dans l'aide à domicile en amont de la formation.

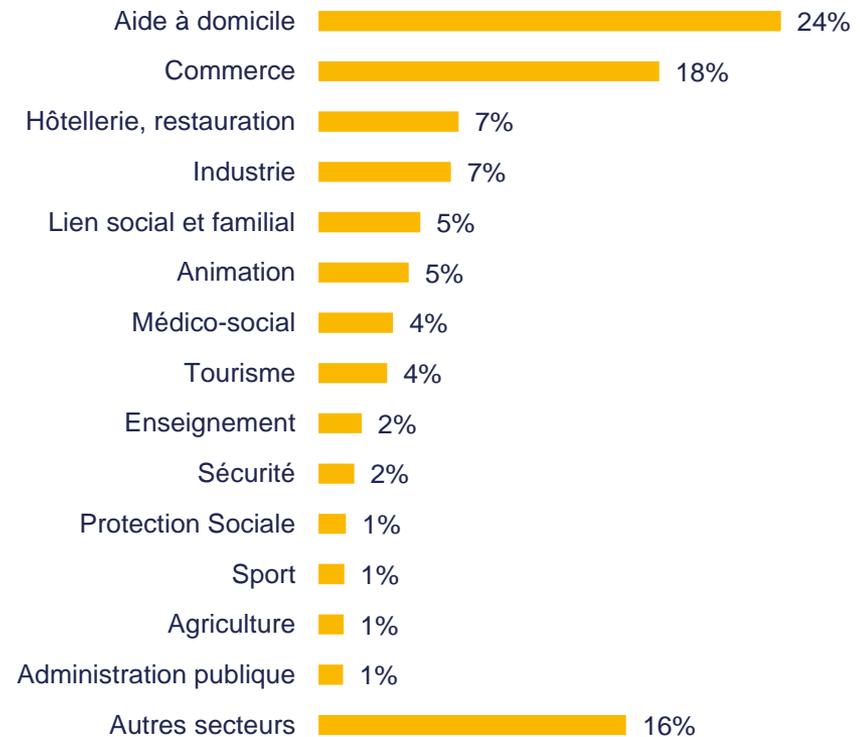
Pour le reste des répondants, on relève qu'ils ont travaillé dans **une grande diversité de secteurs d'activité avant la POEC** : 18 % ont travaillé dans le secteur du commerce (notamment dans la grande distribution), 7 % dans l'hôtellerie, restauration, 7 % dans l'industrie ou encore 5 % dans le lien social et familial.

On peut relever que 24 % des répondants ont suivi une POEC dans l'aide à domicile.

Au regard de la diversité des réponses, 16 % des secteurs d'activité exercés n'ont pu être reclassés.

La majorité (52 %) des répondants a néanmoins indiqué avoir une expérience professionnelle en lien avec le métier visé par la formation.

Le secteur d'activité des bénéficiaires avant la formation POEC
Base : Bénéficiaires ayant travaillé – Hors NSP (250 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA FORMATION SUIVI LORS DE LA POEC

o La formation suivie par les bénéficiaires

C'est principalement par Pôle Emploi que les répondants ont indiqué avoir eu connaissance de la POEC. Les répondants ont également trouvé la formation grâce à des **démarches personnelles** (12 %) ou encore par une maison de l'emploi - mission locale (7 %).

La formation a été suivie jusqu'au terme pour la quasi-totalité des répondants (97 %). Pour ceux qui ont finalisé la formation, **74 % ont obtenu un titre ou une certification**.

On peut souligner le niveau de satisfaction élevé : 91 % des bénéficiaires indiquent être satisfaits de la formation suivie lors de la POEC (dont 41 % sont « très satisfaits »).

92 % des répondants ont indiqué avoir suivi un stage lors de leur POEC. Parmi ces bénéficiaires, ils sont 61 % à avoir signé un contrat dans l'entreprise au sein de laquelle ils ont réalisé le stage pratique (63 % pour ceux qui ont réalisé leur POEC dans l'aide à domicile).

Mode de connaissance de la formation POEC

Base : A tous – Hors NSP (250 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

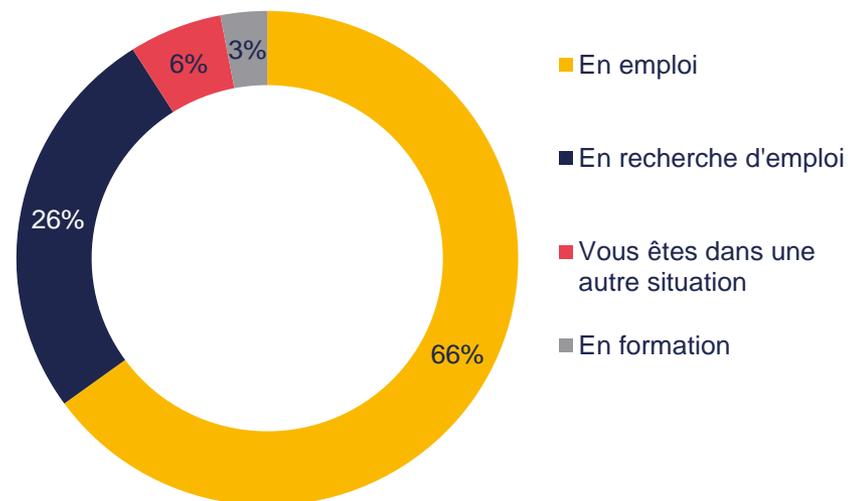
○ Le taux d'insertion des bénéficiaires six mois après la fin de la POEC

Six mois après la fin de la formation, **66 % des répondants ont indiqué occuper un emploi** parmi les bénéficiaires ayant effectué une POEC mise en œuvre par Uniformation, contre 55 % en moyenne tous OPCA confondus, et **55 % sont en poste sur des emplois « durables »*** parmi les bénéficiaires ayant effectué une POEC mise en œuvre par Uniformation, contre 42 % sur l'ensemble des bénéficiaires interrogés tous OPCA confondus.

Parmi les répondants, 26 % ont indiqué être en recherche d'emploi, 3 % ont entamé une autre formation et 6 % n'ont pas précisé leur situation.

Ces données s'inscrivent dans la continuité des résultats de l'enquête réalisée l'année passée sur les bénéficiaires de POE sortis de formation entre avril 2016 et mars 2017 et pour lesquels les taux d'insertion étaient similaires.

Situation des bénéficiaires de POEC six mois après la fin de la formation
Base : A tous – Hors NSP (277 répondants)**



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

* **Méthodologie** : la notion d'emploi durable renvoie aux CDI et contrats dont la durée est de plus de six mois, que cela soit pour un CDD, de l'intérim ou un contrat en alternance. Les contrats aidés ne sont pas comptabilisés dans le décompte des emplois durables.

** En raison des arrondis, le pourcentage total des réponses peut-être différent de 100 %

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

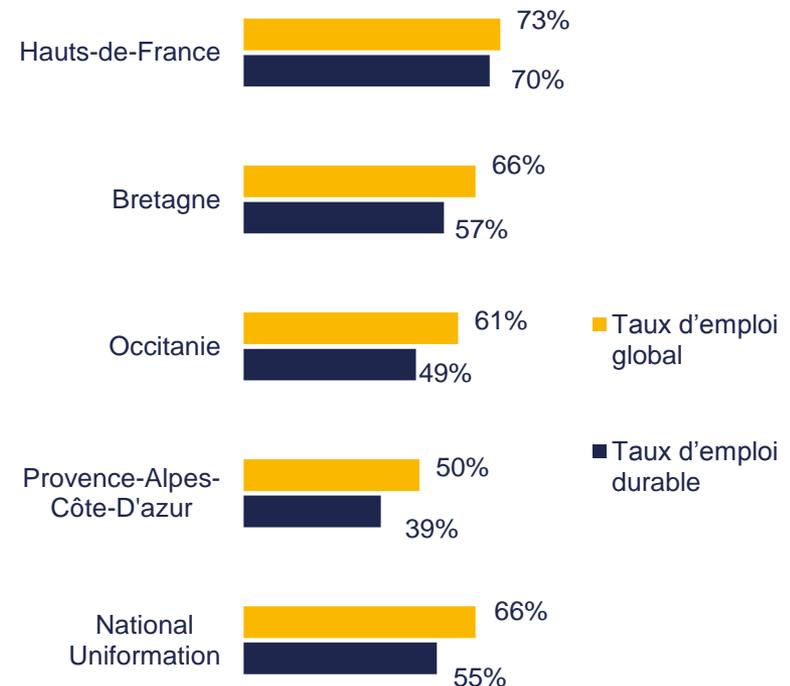
○ Le taux d'insertion des bénéficiaires six mois après la fin de la POEC par région

Le taux d'insertion des bénéficiaires diffère selon les régions, **les Hauts-de-France ont ainsi un taux d'insertion plus élevé que la moyenne nationale avec 73 % des répondants en poste six mois après la fin de la formation.**

La région **Provence-Alpes-Côte-D'azur a un taux d'insertion plus faible avec seulement 50 % des répondants ayant indiqué être en emploi six mois après la fin de la formation.** Les régions Occitanie et Bretagne ont des taux plus proches de la moyenne nationale, les autres régions n'ont pas été détaillées en raison d'un nombre de répondants trop faible pour être exploité.

Cette tendance se confirme avec les taux d'emploi « durables »* pour lesquels on retrouve des taux plus élevés pour la région Hauts-de-France et plus faibles pour la région Provence-Alpes-Côte-D'azur en comparaison avec la moyenne nationale.

Taux d'emploi et taux d'emploi durable des répondants six mois après la fin de la formation par région



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

* **Méthodologie** : la notion d'emploi durable renvoie aux CDI et contrats dont la durée est de plus de six mois, que cela soit pour un CDD, de l'intérim ou un contrat en alternance. Les contrats aidés ne sont pas comptabilisés dans le décompte des emplois durables.

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

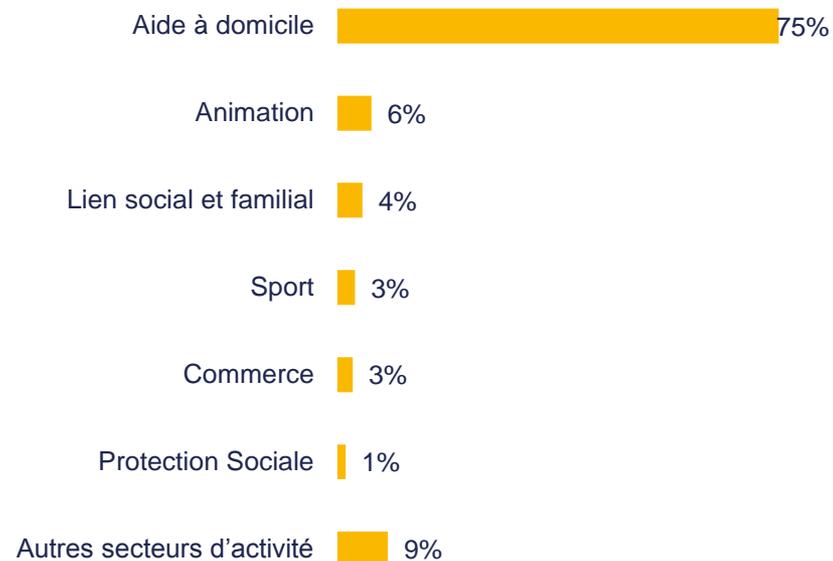
○ Le secteur d'activité des bénéficiaires six mois après la fin de la POEC

Parmi les bénéficiaires qui ont indiqué avoir un emploi six mois après la formation, 75 % ont indiqué travailler dans le secteur de l'aide à domicile, 6 % dans l'animation, 4 % dans le lien social et familial et 3 % dans le sport.

83 % des répondants qui ont effectué leur formation dans le secteur de l'aide à domicile ont actuellement un contrat dans une structure du même secteur.

Secteur d'activité des bénéficiaires de POEC six mois après la formation

Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (181 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

○ Les caractéristiques des postes occupés par les bénéficiaires six mois après la fin de la POEC

Les CDI représentent la majorité des contrats signés :

- 51 % pour l'ensemble des répondants ;
- 54 % pour les bénéficiaires qui ont réalisé leur POEC dans l'aide à domicile.

On peut également relever que 9 % des bénéficiaires ont signé un contrat en alternance (8 % ont signé un contrat de professionnalisation et 1 % un contrat d'apprentissage).

Concernant le temps de travail, 71 % des répondants ont indiqué travailler à temps partiel (73 % pour ceux qui ont réalisé leur POEC dans l'aide à domicile).

Type de contrat actuel (uniquement pour les bénéficiaires en emploi à six mois)

Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (181 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

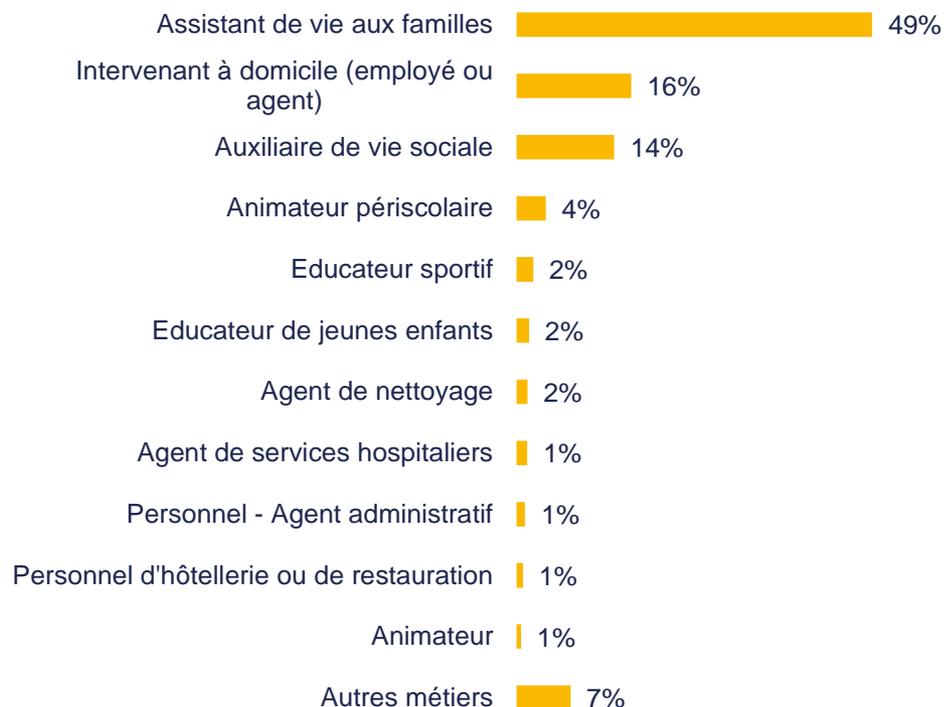
○ Le métier des bénéficiaires six mois après la fin de la POEC

Les principaux métiers occupés par les répondants reflètent le poids de l'aide à domicile, avec :

- 49 % des répondants en postes qui exercent le métier d'assistant de vie aux familles ;
- 16 % sur le métier d'intervenant à domicile (employé ou agent) ;
- ou encore 7% d'Auxiliaires de vie sociale.

Parmi ces métiers, on peut relever que 62 % des intervenants à domicile sont en CDI et 55 % des assistants de vie aux familles sont également en CDI.

Le métier des bénéficiaires six mois après la POEC
Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (181 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEC

○ Les raisons pour lesquelles les bénéficiaires sont en recherche d'emploi

Six mois après la fin de la POEC, 26 % des répondants sont en recherche d'emploi.

Pour expliquer cette situation, 20 % des réponses évoqués par les répondants en recherche d'emploi portent sur le souhait de ne pas exercer le métier proposé lors de la POEC et 12 % de ne pas poursuivre avec l'entreprise au sein de laquelle ils ont réalisé leur stage.

Pour 15 % des réponses, c'est au contraire l'entreprise qui n'a pas proposé d'emploi suite à la POEC.

Les raisons pour lesquelles les bénéficiaires indiquent être en recherche d'emploi suite à la POEC

Base : Bénéficiaires en recherche d'emploi six mois après la fin de la formation – Hors NSP (69 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

CE QU'IL FAUT RETENIR : POEC (1/2)

○ Qui sont les bénéficiaires ?

Les **bénéficiaires de POEC mises en œuvre par Uniformation** sont majoritairement des femmes (87 % des stagiaires), entre 25 et 44 ans (56 %) **avec un niveau de qualification bac (27%) ou infra (61%)**.

Avant la POEC, la quasi-totalité des bénéficiaires (90% des répondants à l'enquête) avaient déjà travaillé. Les secteurs d'activité mentionnés sont variés : 24 % des répondants ont travaillé dans le secteur de l'aide à domicile, 18 % dans le commerce, 7 % dans l'hôtellerie, restauration, 7 % dans l'industrie ou encore 5 % dans le lien social et familial.

○ Comment s'est déroulée la formation ?

97% des bénéficiaires ont suivi la formation jusqu'à son terme, soit un taux de rupture de 3%.

Parmi ceux qui ont finalisé leur formation, **74% ont obtenu le diplôme ou la qualification visée** (9 % ne l'ont pas obtenu et 13% ont suivi des formations non qualifiantes / certifiantes).

On peut souligner le niveau de satisfaction élevé : **91 % des bénéficiaires indiquent être satisfaits de la formation suivie lors de la POEC**.

CE QU'IL FAUT RETENIR : POEC (2/2)

○ Quel est le taux d'insertion ?

- ✓ **66 % des bénéficiaires sont insérés professionnellement** six mois après la fin de la formation (64 % pour l'aide à domicile, 73 % dans la région Hauts-de-France et 50 % en Provence-Alpes-Côte-D'azur) **pour les répondants qui ont suivi une POEC mise en œuvre par Uniformation, soit un taux supérieur à la moyenne des réponses des bénéficiaires, tous OPCA confondus, qui est de 55 %.**
- ✓ **55 % des bénéficiaires sont en emploi durable**, six mois après la fin de leur formation (54 % pour l'aide à domicile, 70 % dans la région Haut-de-France et 39 % en Provence-Alpes-Côte-D'azur), **soit un taux également supérieur à la moyenne des réponses tous OPCA confondus, avec 42 % des bénéficiaires en emploi durable.**
- ✓ **61 % des répondants en emploi étaient toujours employés par l'entreprise au sein de laquelle ils ont réalisé leur stage.**
- ✓ **9 sur 10 considèrent que la POEC est un atout pour le développement de nouvelles compétences.**

PARTIE 2 :
LES BÉNÉFICIAIRES DE POEI SORTIS DE FORMATION
ENTRE AVRIL 2017 ET MARS 2018

LE PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DE POEI

○ Quel est le profil des bénéficiaires de POEI sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018 ?

Entre avril 2017 et mars 2018, **106 POEI ont été finalisées chez des adhérents d'Uniformation, pour un total de 458 individus formés.** Les bénéficiaires sont majoritairement des femmes (72 % des stagiaires), de plus de 25 ans (86 %) avec un niveau de qualification **inférieur ou équivalent au bac** (68 %).

Plus de **deux tiers des bénéficiaires ont suivi la POEI dans une structure de la branche de l'aide à domicile**, 16 % ont suivi la POEI dans une structure en adhésion directe à Uniformation et 5 % dans une structure de la branche de la sécurité sociale (RGSS).

Ces bénéficiaires viennent **majoritairement des régions Hauts de France** (34 % des bénéficiaires), Auvergne-Rhône-Alpes (21 %) ou encore Nouvelle Aquitaine (12 %).

Pour rappel, parmi ces 458 bénéficiaire, 196 individus ont participé à l'enquête et répondu au questionnaire : **soit un taux de retour de 43 %.**

Détail par branche du nombre de POEI et de bénéficiaires sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018

	Aide à domicile	Mutualité	OPH	RGSS	Sport	Adhérents directs	Autres	Uniformation
Nombre de POEI	54	1	2	5	11	24	9	106
Nombre de bénéficiaires	304	10	16	25	13	73	17	458
Nombre moyen de bénéficiaire par POEI	6	10	8	5	1	3	2	4

Source : Uniformation

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES EN AMONT DE LA POEI

o La situation professionnelle en amont de la formation

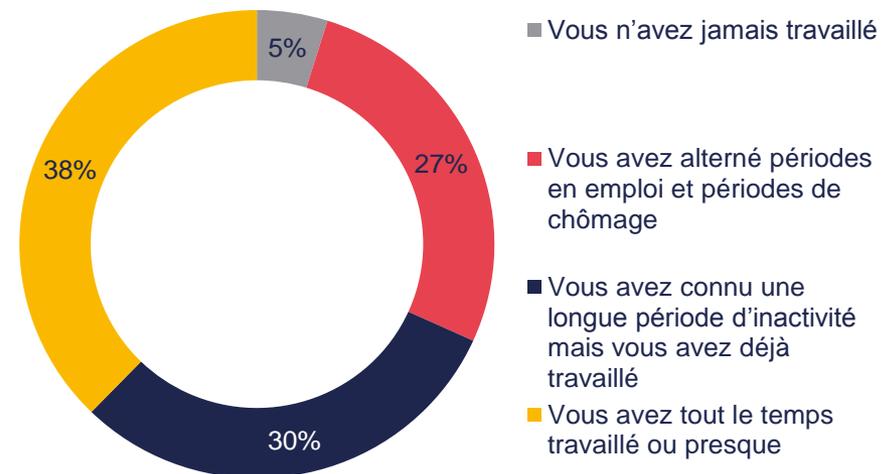
Les bénéficiaires ayant suivi une POEI chez un adhérent d'Uniformation ne sont pas des nouveaux entrants sur le marché de l'emploi au début de leur formation.

En effet la quasi-totalité (95 % des répondants) avaient déjà occupé un poste en amont de la formation, que cela soit de façon permanente (38 % des répondants ont indiqué avoir tout le temps travaillé) ou non (58 % des répondants, dont 30 % ont connu de longues périodes d'inactivités).

Sur l'ensemble des bénéficiaires de POEI interrogés, tous OPCA confondus, 89 % avaient déjà occupé un poste en amont de la formation.

Le parcours professionnel avant de rentrer en formation POEI

Base : A tous – Hors NSP (196 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES EN AMONT DE LA POEI

o Les secteurs d'activité des bénéficiaires en amont de la formation

On relève que les répondants ont travaillé dans **une grande diversité de secteurs d'activité en amont de la formation** : 12 % des répondants ont travaillé dans le secteur du commerce, 10 % dans le lien social et familial, 10 % dans l'hôtellerie, restauration ou encore 9 % dans l'aide à domicile.

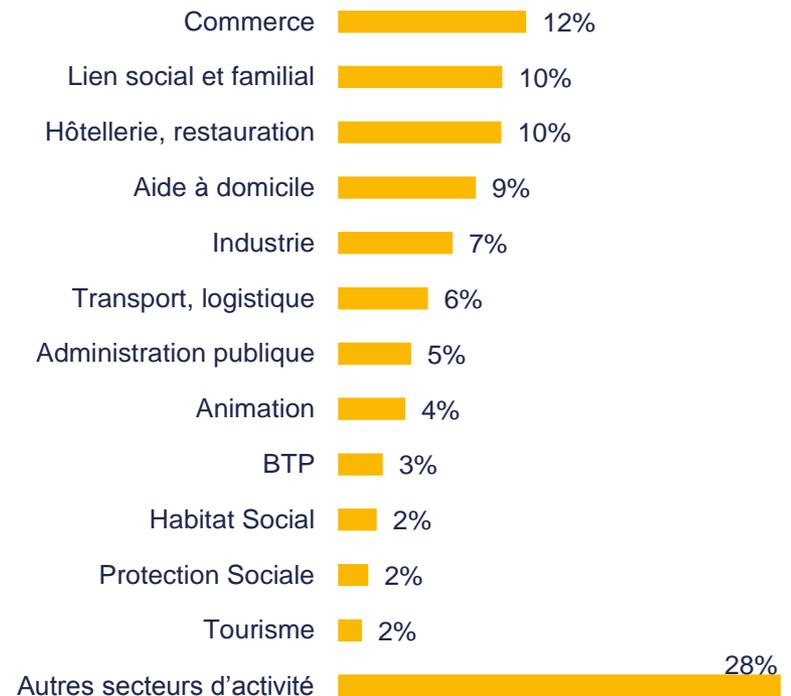
La majorité des répondants ont indiqué avoir travaillé dans des domaines d'activité **différents de ceux dans laquelle ils ont fait leur formation**.

Ainsi, seulement 13 % des répondants qui ont suivi une POEI dans l'Aide à domicile ont indiqué avoir déjà travaillé en amont dans ce secteur.

Une forte majorité (55 %) des répondants a néanmoins indiqué avoir déjà une expérience professionnelle en lien avec le métier visé par la formation.

Au regard de la diversité des réponses, 28 % des secteurs d'activité exercés n'ont pu être reclassés.

Le secteur d'activité des bénéficiaires avant la formation POEI
Base : Bénéficiaires ayant travaillé – Hors NSP (187 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA FORMATION SUIVI LORS DE LA POEI

o La formation suivie par les bénéficiaires

La moitié des répondants a indiqué avoir été orientée sur la formation par Pôle Emploi. Les autres répondants ont connu la POEI par des démarches personnelles (18 %), par une personne de leur entourage (11 %) ou encore par l'entreprise qui s'est engagée à employer le bénéficiaire à l'issue de la formation.

La formation a été suivie jusqu'au terme pour la quasi-totalité des répondants (94 %). Pour ceux qui ont finalisé la formation, **77 % ont obtenu un titre ou une certification.**

On peut souligner le niveau de satisfaction élevé : 88 % des bénéficiaires indiquent être satisfaits de la formation suivie lors de la POEI.

Enfin, au cours de cette formation, 33 % des répondants n'ont pas réalisé de stage en entreprise.

Mode de connaissance de la formation POEI

Base : A tous – Hors NSP (196 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

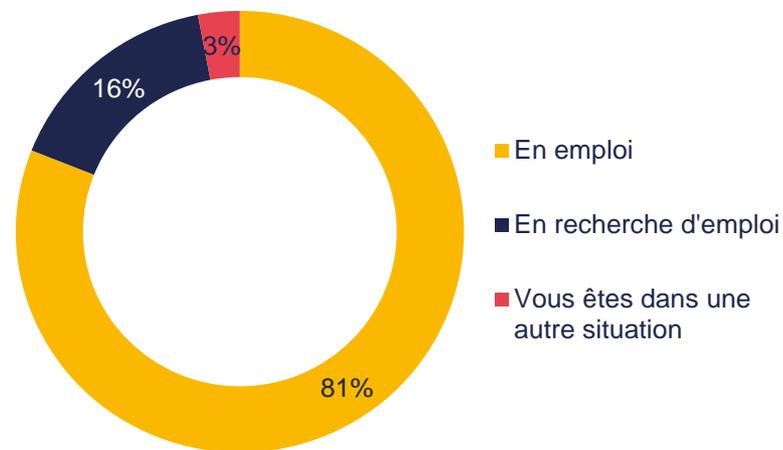
○ Le taux d'insertion des bénéficiaires six mois après la fin de la formation

81 % des répondants sont en poste six mois après la fin de leur formation parmi les bénéficiaires ayant effectué leur POEI chez un adhérent d'Uniformation, contre 79 % en moyenne tous OPCA confondus, et **68 % sont en poste sur des emplois « durables »*** contre 67 % en moyenne tous OPCA confondus.

Parmi les répondants, 16 % ont indiqué être en recherche d'emploi et 3 % n'ont pas précisé leur situation. Aucun répondant n'a indiqué être en formation.

Ces données s'inscrivent dans la continuité des résultats de l'enquête réalisée l'année passée sur les bénéficiaires de POEI sortis de formation entre avril 2016 et mars 2017 et pour lequel les taux d'insertion étaient similaires.

Situation des bénéficiaires de POEI six mois après la fin de la formation
Base : A tous – Hors NSP (196 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

○ Le taux d'insertion des bénéficiaires par région six mois après la fin de la POEI

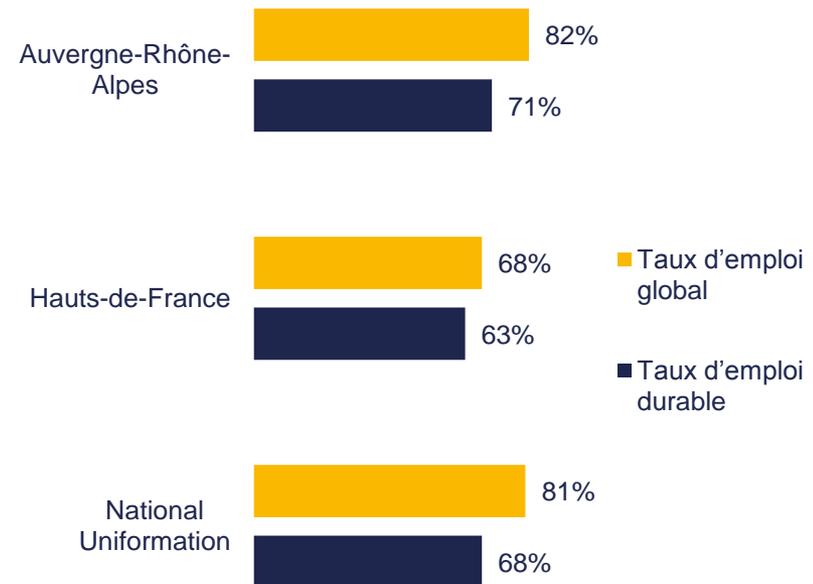
Le taux d'insertion des bénéficiaires n'a pu être comparé que sur deux régions, les autres territoires n'ont pas été détaillés en raison d'un nombre de répondants trop faibles pour être exploités.

Les bénéficiaires de la région **Auvergne-Rhône-Alpes** ont un taux similaire à celui de l'ensemble des réponses au national avec **82 % des répondants en postes six mois après la fin de la POEI**.

Le taux d'insertion est en revanche moins élevé pour la région des **Hauts-de-France** avec **68 % de répondants ayant indiqué être en poste six mois après la fin de la formation**.

Cette tendance se confirme avec le taux d'emploi « durable » pour lesquels on retrouve des taux plus élevés pour la région Auvergne-Rhône-Alpes et plus faible pour la région Hauts-de-France en comparaison avec la moyenne nationale.

Taux d'emploi et taux d'emploi durable des répondants six mois après la fin de la formation par région



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

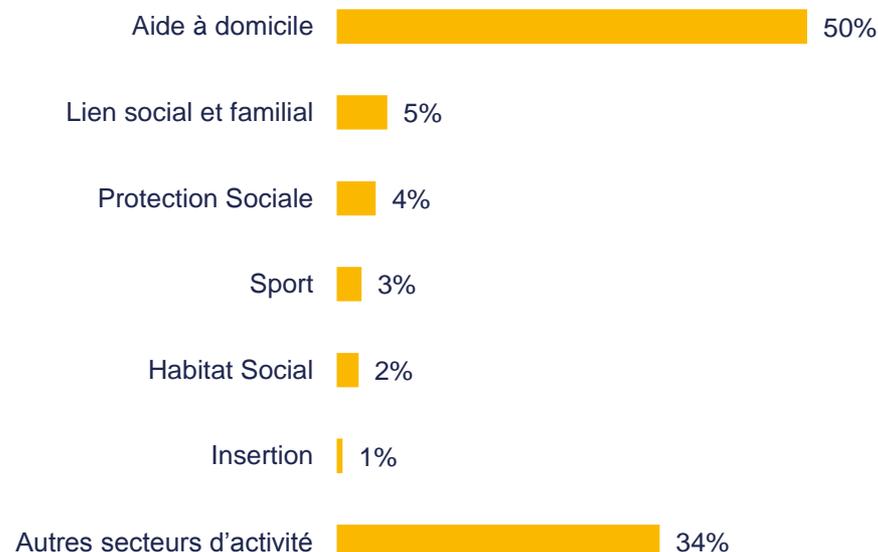
○ Le secteur d'activité des bénéficiaires 6 mois après la fin de la formation

Parmi les bénéficiaires qui ont indiqué être en poste six mois après la formation, la moitié a indiqué travailler dans le secteur de l'aide à domicile.

79 % des répondants qui ont effectué leur formation chez un adhérent de la branche de l'aide à domicile ont actuellement un contrat dans une structure du même secteur. Parmi ces répondants qui sont restés dans ce secteur, **89 % sont également restés dans la même entreprise 6 mois après la fin de la formation.**

Secteur d'activité des bénéficiaires 6 mois après la formation

Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (159 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

○ Les caractéristiques des postes occupés par les bénéficiaires suite à la POEI

Plus de la moitié (53 %) des répondants en poste a indiqué occuper un emploi à temps plein six mois après la fin de la formation.

Les CDI représentent la majorité des contrats signés :

- 59 % pour l'ensemble des répondants ;
- 60 % pour les bénéficiaires qui ont réalisé leur POEI dans l'aide à domicile ;
- 47 % pour les adhérents directs.

Ce poids plus faible des CDI pour les adhérents directs peut s'expliquer par la présence de plusieurs Contrats à Durée Indéterminée de Chantier (CDIC), qui ont été contractualisés chez un seul adhérent direct d'Uniformation qui a réalisé plusieurs POEI en nombre au cours de l'année.

Type de contrat actuel (uniquement pour les bénéficiaires en emploi à six mois)

Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (159 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

o Le métier des bénéficiaires six mois après la fin de la formation

Les principaux métiers occupés par les répondants reflètent le poids de l'aide à domicile, avec :

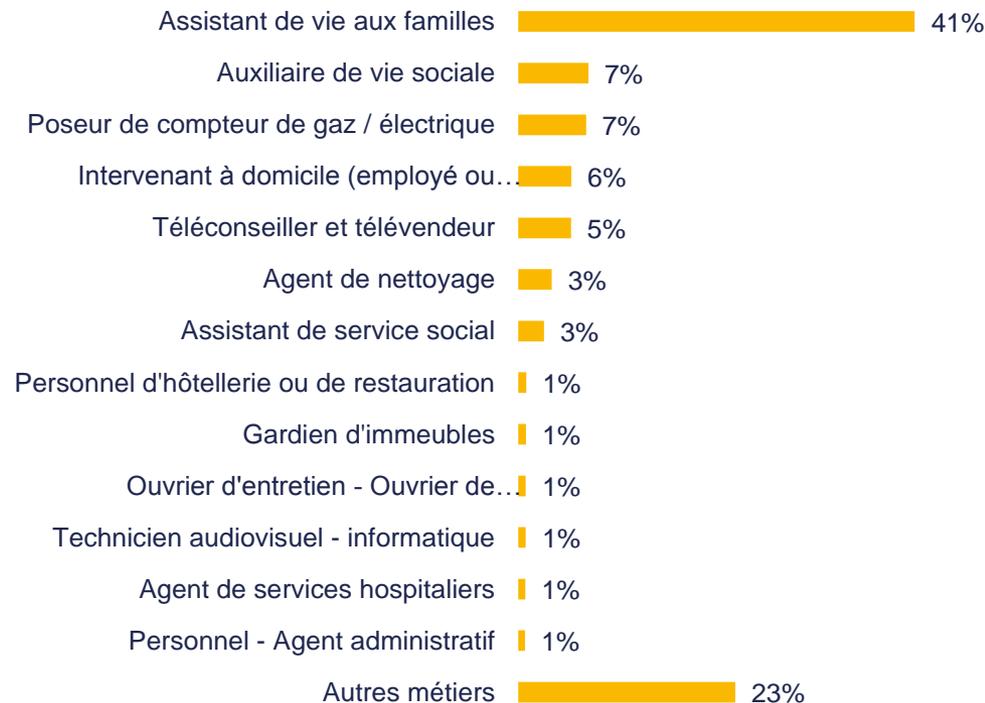
- 41 % des répondants en postes qui exercent le métier d'Assistant de vie aux familles ;
- 7% d'Auxiliaires de vie sociale ;
- ou encore 6% d'intervenant à domicile (employé ou agent).

La diversité des activités exercées n'a pas permis de classer 23 % des métiers renseignés.

A noter que les personnes ayant indiqué le métier de poseur de compteur de gaz / électrique sont toutes en poste chez le même employeur, un adhérent direct d'Uniformalion qui a réalisé plusieurs POEI en nombre au cours de l'année.

Le métier des bénéficiaires six mois après la formation

Base : Bénéficiaires en emploi – Hors NSP (159 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

○ Les bénéficiaires employés par l'entreprise prévue par la convention (1/2)

79% des répondants ont indiqué travailler ou avoir travaillé dans l'entreprise prévue par la convention suite à la POEI. Six mois après la fin de la formation, 64 % indiquent être toujours employés par l'entreprise adhérente à Uniformation et signataire de la convention. Pour l'ensemble des répondants, tous OPCA confondus, 59 % étaient employés par l'entreprise prévue par la convention six mois après la fin de la POEI.

Les raisons évoquées par les répondants qui n'ont pas signé le contrat prévu ou qui n'ont pas été employés par l'entreprise prévue par la convention sont liés principalement à un abandon au cours de la formation (pour 21 % d'entre eux) ou à une annulation du recrutement par l'entreprise (20 %).

Les raisons pour lesquelles le contrat n'a pas été signé

Base : Bénéficiaires n'ayant pas signé le contrat prévu à l'issue de la formation ou pas employé par l'entreprise prévue – Hors NSP (44 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

LA SITUATION DES BÉNÉFICIAIRES SIX MOIS APRÈS LA POEI

○ Les bénéficiaires employés par l'entreprise prévue par la convention (2/2)

Pour ceux qui ont signé le contrat prévu à l'issue de la formation mais qui a pris fin dans les six mois qui ont suivi la POEI (15 % des réponses), les principales raisons évoquées sont :

- des conditions de travail trop difficiles (51% des réponses);
- ils ont démissionné ou rompu leur période d'essai, sans en détailler la raison (47 %);
- c'est l'employeur qui a licencié ou rompu la période d'essai (33 %) ;
- le poste proposé ne correspondait pas à la réalité de ce qui leur avait été présenté lors de la formation (32%).

Les raisons pour lesquelles le projet n'a pas abouti

Base : Bénéficiaires ayant signé le contrat prévu à l'issue de la formation mais ayant un autre contrat 6 mois après – Hors NSP (31 répondants)



Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre avril 2017 et mars 2018

CE QU'IL FAUT RETENIR : POEI (1/2)

○ Qui sont les bénéficiaires ?

Les bénéficiaires qui ont suivi une POEI chez un adhérents d'Unifformation sont majoritairement des femmes (72 % des stagiaires), de plus de 25 ans (86 %) avec un niveau de qualification **inférieur ou équivalent au bac** (68 %).

Avant la POEI, la quasi-totalité des bénéficiaires (95 % des répondants) avaient déjà travaillé. Les secteurs d'activité mentionnés sont variés : 12 % des répondants ont travaillé dans le secteur du commerce, 10 % dans le lien social et familial, 10 % dans l'hôtellerie, restauration ou encore 9 % dans l'aide à domicile.

○ Comment s'est déroulée la formation ?

94 % des bénéficiaires ont suivi la formation jusqu'à son terme, soit un taux de rupture de 6 %.

Parmi ceux qui ont finalisé leur formation, **77 % ont obtenu le diplôme ou la qualification visée** (7 % ne l'ont pas obtenu et 16 % ont suivi des formations non qualifiantes / certifiantes).

On peut souligner le niveau de satisfaction élevé : **88 % des bénéficiaires indiquent être satisfaits de la formation suivie lors de la POEI.**

CE QU'IL FAUT RETENIR : POEI (2/2)

○ Quel est le taux d'insertion ?

- ✓ **81 % des bénéficiaires sont insérés professionnellement** six mois après la fin de la formation (80 % pour l'aide à domicile, 82 % dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et 68 % en Hauts-de-France) parmi les répondants qui ont suivi leur POEI chez un adhérent d'Uniformation, **contre 79 % en moyenne pour les bénéficiaires tous OPCA confondus.**
- ✓ **68 % des bénéficiaires sont en emploi durable**, six mois après la fin de leur formation (67 % pour l'aide à domicile, 71 % dans la région Auvergne-Rhône-Alpes et 63 % en Hauts-de-France) parmi les répondants qui ont suivi leur POEI chez un adhérent d'Uniformation, **contre 67 % en moyenne pour les bénéficiaires tous OPCA confondus.**
- ✓ **64 % des répondants étaient toujours employés par la même structure six mois après la fin de la POEI**, contre 59 % en **moyenne pour les bénéficiaires tous OPCA confondus.**
- ✓ 9 sur 10 considèrent que la POEI est un **atout pour le développement de nouvelles compétences.**

ANNEXE 1 : NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Méthodologie : définition du mode de calcul des taux d'insertion professionnelle et d'emploi durable

✓ Taux d'insertion professionnelle :

$$\frac{\text{Bénéficiaires en emploi} + \text{Bénéficiaires créateurs d'entreprise}}{\text{Bénéficiaires interrogés}}$$

✓ Taux d'emploi durable* :

$$\frac{\text{Bénéficiaires en emploi (CDI + Contrat de 6 mois ou plus [CDD, intérim, professionnalisation, apprentissage])} + \text{Bénéficiaires créateurs d'entreprises}}{\text{Bénéficiaires interrogés}}$$

*Les contrats aidés ne sont pas intégrés dans la définition du taux d'emploi durable

ANNEXE 2 : DÉFINITION POE

La **Préparation Opérationnelle à l'emploi** est une action de formation permettant à un ou plusieurs demandeurs d'emploi d'acquérir des compétences requises pour occuper un emploi. Elle peut être individuelle (POEI) ou collective (POEC).*



Fiche info POE

* Source : Guide des dispositifs d'accès à l'emploi – octobre 2017 - Uniformation

ANNEXE 3 : SUIVI À SIX MOIS DES BÉNÉFICIAIRES DE POEC PAR RÉGION

Répartition par région du nombre de répondants à l'enquête sur les bénéficiaires de POEC sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018

Données brutes, non redressées

	Nombre de personnes en emploi 6 mois après la formation	Nombre de personnes en emploi « durable » 6 mois après la formation	Nombre total de réponses
Anonymat	28	25	49
Auvergne-Rhône-Alpes	6	5	7
Bourgogne-Franche-Comté	9	5	11
Bretagne	25	22	30
Centre-Val-de-Loire	5	3	5
Grand Est	7	6	14
Hauts-de-France	23	22	30
Ile-de-France	7	7	15
Normandie	1	1	3
Nouvelle-Aquitaine	16	14	21
Occitanie	24	19	37
Pays-de-la-Loire	21	18	25
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	15	11	30
Uniformalion	187	158	277

Source : Enquête CODHA, FPSPP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre novembre 2018 et octobre 2018

ANNEXE 4 : SUIVI À SIX MOIS DES BÉNÉFICIAIRES DE POEI PAR RÉGION

Répartition par région du nombre de répondants à l'enquête sur les bénéficiaires de POEI sortis de formation entre avril 2017 et mars 2018

Données brutes, non redressées

	Nombre de personnes en emploi 6 mois après la formation	Nombre de personnes en emploi « durable » 6 mois après la formation	Nombre de personnes embauchés par l'entreprise prévue par la convention 6 mois après la formation	Nombre total de réponses
Anonymes	33	29	24	38
Auvergne-Rhône-Alpes	26	22	17	34
Bretagne	1	1	1	1
Centre-Val-de-Loire	5	5	4	5
Grand Est	14	7	13	14
Guyane	2	2	2	2
Hauts-de-France	39	36	32	55
Ile-de-France				3
La Réunion	2	1	1	4
Martinique	8	6	8	8
Nouvelle-Aquitaine	13	13	11	15
Occitanie	5	3	5	6
Pays-de-la-Loire	2	2	1	2
Provence-Alpes-Côte-D'azur	9	5	6	9
Uniformation	159	132	125	196

Source : Enquête CODHA, FPSP inter-OPCA sur le devenir à six mois des bénéficiaires de POE entre novembre 2018 et octobre 2018

Méthodologie : la notion d'emploi durable renvoie aux CDI et contrats dont la durée est de plus de six mois, que cela soit pour un CDD, de l'intérim ou un contrat en alternance. Les contrats aidés ne sont pas comptabilisés dans le décompte des emplois durables.



uninformation

VOTRE PARTENAIRE EMPLOI ET FORMATION
ÉCONOMIE SOCIALE + HABITAT SOCIAL + PROTECTION SOCIALE